

Chef de service animation et développement économique (f/h)

Autonomie et responsabilités
Missions définies, suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique Grande autonomie dans la gestion opérationnelle du service Responsable de la conception, mise en œuvre et suivi des actions Chargé de l'animation de l'équipe et de la coordination des partenariats Veille à l'atteinte des objectifs fixés et au respect des normes Respect impératif des échéances et observation absolue du secret professionnel
Relations fonctionnelles
Collabore avec les autres services de la Communauté d'agglomération Interlocuteur privilégié des acteurs économiques et partenaires institutionnels Représente la collectivité dans différentes instances
Moyens techniques
<ul style="list-style-type: none"> ■ Technologies de l'information et de la communication : téléphone, photocopieur, matériel de bureautique, Internet, intranet, pack office, etc. ■ Logiciels spécifiques : Développement de bases de données pour l'analyse économique, e.sedit RH (gestion des carrières et des paies), e.sedit Finances (gestion des bons de commande et factures)

Poste rattaché et placé sous l'autorité directe du directeur de département développement et attractivité du territoire.

Le département développement et attractivité du territoire est composé d'environ 35 agents et comprend 5 services (développement et animation économique, emploi et insertion, aménagement numérique, promotion du tourisme et conservatoire de musique).

Le département a pour vocation de dynamiser l'économie locale, favoriser l'emploi et l'insertion, promouvoir le tourisme, soutenir la culture à travers le conservatoire de musique et contribuer à l'aménagement numérique du territoire.

Nos objectifs sont :

1. Structurer et dynamiser le département pour une efficacité optimale,
2. Décliner le projet de territoire en feuille de route opérationnelle pour des actions concrètes et mesurables,
3. Dynamiser le tourisme en mettant en place une stratégie ambitieuse et animée,
4. Assurer une relation de proximité et de confiance avec les élus du territoire,
5. Piloter la gouvernance des principaux acteurs économiques pour favoriser la croissance locale,
6. Améliorer la communication en direction des partenaires du territoire pour renforcer les liens et favoriser la collaboration,
7. Piloter avec succès certains gros projets de l'administration pour répondre aux besoins du territoire.

Le Chef de Service du Service Animation et Développement Économique joue un rôle clé dans la mise en œuvre de la stratégie de développement économique et d'animation territoriale. Sous l'autorité du Directeur du Département Développement et Attractivité du Territoire, le titulaire du poste aura pour mission principale de coordonner les actions visant à dynamiser l'économie locale et à promouvoir l'attractivité du territoire.

Responsabilités

- 1/ Coordination des actions de développement économique

- Impulser et déployer la stratégie de développement économique de manière partenariale, en déclinaison du projet de territoire,
- Accompagner et éclairer les orientations politiques en lien avec la direction générale,
- Élaborer et mettre en œuvre des programmes et des actions visant à soutenir le développement des entreprises locales,
- Coordonner les filières clés pour le territoire,
- Coordonner les partenariats avec les acteurs économiques du territoire, publics (Région, Etat, ville, consulaires...) et privés, pour favoriser la création d'emplois et la croissance économique,
- Superviser la gestion des dispositifs d'aide aux entreprises (subventions, accompagnement, etc.).

- 2/Animation territoriale

- Concevoir et animer des événements et des actions de promotion du territoire auprès des entreprises, des investisseurs et des acteurs locaux,
- Développer des outils de communication et de marketing territorial pour renforcer l'image et l'attrait du territoire,
- Fédérer les acteurs locaux autour de projets structurants pour le développement économique

- 3/ Gestion d'équipe

- Encadrer et animer une équipe pluridisciplinaire en charge de l'animation, du développement économique et de la gestion des ZAE,
- Définir les objectifs individuels et collectifs, suivre les performances et accompagner le développement des compétences de l'équipe,
- Organiser, suivre et rendre compte des missions, activités du service,
- Gérer les process administratifs, financiers ainsi que les documents nécessaires aux instances liés à l'économie.

- 4/Pilotage des projets et actions structurantes

- Piloter en direct les actions structurantes en matière d'accueil résidentiel des entreprises,
- Piloter les relations stratégiques avec les partenaires du développement économique du territoire,
- Être le référent du montage des projets structurants en termes de foncier économique et d'immobilier d'entreprises,
- Gérer, coordonner et suivre « en mode projet » la création, la mutation, le développement, des sites dédiés au foncier économique et à l'immobilier d'entreprises.

- 5/ Veille stratégique

- Assurer une veille économique et concurrentielle afin d'identifier les opportunités et les enjeux du territoire,
- Analyser les tendances économiques et les bonnes pratiques en matière de développement territorial pour nourrir la stratégie du département.

Compétences requises

Savoirs

- Maîtrise du fonctionnement et des compétences des collectivités locales, notamment en termes de développement et d'attractivité économique
- Maîtrise des enjeux RSE des entreprises
- Connaissance des enjeux des zones d'activités
- Connaissance des enjeux de développement durable des territoires : ZAN, ZEN, ESS, économie régénérative.
- Maîtrise des enjeux des filières concernées par la stratégie de l'EPT
- Connaissance des schémas et dispositifs régionaux (SRDEII), nationaux et européens de soutien à l'innovation et l'activité économique
- Maîtrise des outils partenariaux dédiés au développement économique
- Connaissance des procédures de commande publique et gestion budgétaire

Savoirs faire

- Capacité à piloter un dialogue partenarial,
- Capacité à mener et piloter des études terrain,
- Bonne capacité à être force de proposition, à formaliser et à rédiger,
- Aptitude à la prise de parole en public,
- Outils bureautiques : fonctions avancées,
- Conduite du changement,
- Culture projet et fonctionnement transversal.

Savoirs être

- Excellent relationnel, convivialité, sens de la pédagogie
- Capacité à travailler en équipe et en transversalité
- Autonomie, rigueur
- Ouverture d'esprit, réactivité
- Capacité d'analyse, de synthèse et d'animation
- Discrétion
- Disponibilité, adaptabilité et dynamisme

Conditions d'exercice

Lieu de travail : Siège d'ACCM – 5 rue Yvan Audouard – 13200 ARLES / poste éligible au télétravail

Temps de travail : 39h par semaine / les lundis, mardis, mercredis et jeudis : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
les vendredis : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Rémunération statutaire et chèques déjeuner

Poste à temps complet à pourvoir dès que possible

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) avant le 28 juin 2024

M. le Président

Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

5 rue Yvan Audouard – BP 30228

13637 Arles cedex

recrutement@agglo-accm.fr

Pour tout renseignement complémentaire

Monsieur Benjamin COUTEREEL, directeur développement et attractivité du territoire, 04.86.52.60.10